

Roaming : Bruxelles veut arrêter les frais

La **Commission européenne**, qui a adopté mercredi 11 septembre son [nouveau paquet télécoms](#), réaffirme son intention de limiter drastiquement les frais d'itinérance mobile, malgré l'opposition d'opérateurs et d'États membres.

Lors de son discours sur l'état de l'Union au Parlement européen hier, **José Manuel Barroso** a levé [les doutes](#) quant aux intentions de Bruxelles. Les autorités européennes ont déjà « *considérablement fait baisser les coûts d'itinérance* », elles iront plus loin en proposant « *une baisse des prix pour les consommateurs et de nouvelles opportunités pour les entreprises* », a déclaré le président de la Commission.

La fin du roaming, moteur du marché unique des télécoms ?

La baisse des surcoûts sur les communications voix et données passées à l'étranger est un élément clé du paquet « *continent connecté* » présenté par **Neelie Kroes**, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la stratégie numérique.

Celle-ci s'était prononcée en mai pour la [suppression définitive des suppléments de tarifs](#) dès 2014, avant d'hésiter face à l'intense lobbying des opérateurs. Ces derniers, pour qui les frais d'itinérance représentent une manne, affirment que la disparition hâtive des surcoûts mettrait en péril leurs activités. Les États membres eux-mêmes tergiversent, dont l'État français actionnaire à hauteur de 27% d'Orange.

« *La Commission se tromperait complètement d'approche si elle faisait de l'itinérance le cœur de l'agenda numérique européen [...] Cela fait quinze ans qu'on se focalise sur [les télécoms] en ajoutant chaque fois plus de réglementation, et cela nous a menés dans le mur* », a déclaré la ministre **Fleur Pellerin** au journal [Les Échos](#).

Neelie Kroes, de son côté, fait de la mise en œuvre du [marché unique des télécoms](#) une priorité de fin de mandat.

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)